

# LA PHARMACIE : UNE VISION « D'AFFAIRE » CLINIQUE

PAR ISABELLE TREMBLAY  
B. PHARM. MBA

# OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES

- Dans le contexte économique actuel et face aux enjeux du système de santé, expliquer les menaces et opportunités de la pharmacie au Québec ;
- Alors que les marges bénéficiaires sont à la baisse en raison de la législation défavorable, de la pression des tiers payeurs et de l'environnement concurrentiel, expliquer l'impact des nouveaux actes (Loi 41) ;
- Se doter d'une vision pour se nichier «stratégiquement » comme profession pour en assurer la pérennité.

# OBJECTIF NO 1

Dans le contexte économique actuel et face aux enjeux du système de santé, expliquer les menaces et opportunités de la pharmacie au Québec ;



# LE QUÉBEC

- Province de 8 millions d'habitants
- Environ 8700 pharmaciens (33 000 au Canada)
- Un pharmacien par 928 habitants
- Progression du nombre de pharmaciens (bientôt trop de pharmaciens?)

# LE QUÉBEC

- Problème d'accès aux médecins de famille
- Longues heures d'attente aux urgences (moyenne 9 heures)
- Système de santé avec un fonctionnement non optimal
- Augmentation de la contribution du privé en santé...
- Population favorable à une contribution plus grande du pharmacien

# PESTEL

- Politique:
  - Changement de gouvernement il y a un an.
  - Nouveau conseil des ministres.
  - Restructuration importante réseau de la santé
    - (loi 10, 20, 28...et 41).

# PESTEL

- Économique
  - Pression énorme pour redressement des finances publiques (équilibre budgétaire)
  - Moins de brevets, baisse du coût des médicaments génériques, médicaments biologiques, transfert de clientèle hospitalière vers communautaire.
  - Les patients québécois dépensent plus pour leurs médicaments
    - \$432 public (Canada \$354)
    - \$496 privé (Canada \$442)

# PESTEL

- Sociologique
  - Vieillessement de la population
    - Âge médian 41.6 ans en 2013 une augmentation de 16,4 ans en 30 ans
    - Âge médian 47 ans en 2041
  - Défi main d'oeuvre
  - Haut taux de confiance envers le pharmacien (92%)



# PESTEL

- Technologique
  - Internet, automatisation,
  - Médicaments « spécialisés »
- Environnemental
- Légal
  - Lois 10,20,28,41, etc...

# PHARMACIE: LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

- Au Québec, les pharmaciens ont le droit de propriété exclusif des pharmacies et de la vente des médicaments.
- Unique au Canada et en Amérique du Nord
  - Sauf Dakota du Nord

**Donne à l'Ordre plus de pouvoir sur les pharmacies**

# PHARMACIE: LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

- **Le droit de propriété exclusif**

- Vise à assurer l'indépendance et l'imputabilité des pharmaciens
- Permet de maximiser la qualité des services professionnels (standards de pratique, inspection, etc.)
- Pouvoir des chaînes et bannières est très élevé
  - Risque de réduire l'indépendance professionnelle du pharmacien toujours présent
  - Pharmacien pas toujours propriétaire du bail

**Plus on laisse des tiers s'introduire dans le circuit du médicament, plus on risque de réduire l'indépendance du pharmacien**

# VENTE DE MÉDICAMENTS PAR LES MÉDECINS

- Code de déontologie médecins (janvier 2015)
  - « Le médecin doit s'abstenir, directement ou indirectement, de louer ou de vendre des appareils ou de vendre des médicaments ou d'autres produits présentés comme ayant un intérêt pour la santé, à l'exception des appareils qu'il installe ou des médicaments et produits qu'il administre directement. Il ne peut, en outre, réclamer des montants disproportionnés en paiement de fournitures médicales nécessaires aux traitements qu'il administre.
  - Le médecin doit s'abstenir: de rechercher ou d'obtenir indûment un profit par l'ordonnance d'appareils, d'examens, de médicaments ou de traitements »;

# QUELQUES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

- La rémunération offerte par le régime public
- Les prix pour les régimes d'assurance privés
  - Pressions des assureurs privés pour réduire les honoraires des pharmaciens
- Le service de piluliers est en croissance et représente jusqu'à 30 % des prescriptions pour certaines pharmacies
- Baisse des allocations professionnelles importantes
  - (depuis 2012: 15%)

# MODÈLE DES 5 FORCES DE LA CONCURRENCE



# SWOT « PHARMACIEN »



# OBJECTIF NO 2

Alors que les marges bénéficiaires sont à la baisse en raison de la législation défavorable, de la pression des tiers payeurs et de l'environnement concurrentiel, expliquer l'impact des nouveaux actes (loi 41) ;





# RÉMUNÉRATION: CONSTATS

- Rémunération des pharmaciens au Québec
  - Favorise le volume
  - N'est pas liée au travail cognitif fait par les pharmaciens.
  - N'est pas en lien avec la responsabilité
  - N'est pas liée aux coûts associés ou aux risques
    - (ex: médicaments coûteux)
    - Dangers importants face au contexte actuel
    - (négociation loi 28).

# ACTIVITÉS ACTUELLES

- Le service du pilulier
- L'opinion pharmaceutique
- Le refus d'exécuter une ordonnance
- L'évaluation pour la contraception orale d'urgence (COU)
- Ordonnances collectives
  - (NVG, vitamines prénatales, poux, cessation tabagique, suivis warfarine)

# NOUVELLES ACTIVITÉS

- Prolonger une ordonnance
- Ajuster une ordonnance
- Substituer un médicament dans la même classe en cas de rupture d'approvisionnement
- Administrer un médicament afin d'en démontrer l'usage approprié

# NOUVELLES ACTIVITÉS

- Prescrire et interpréter des analyses de laboratoire
- Prescrire un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis
- Prescrire des médicaments pour certaines conditions mineures lorsque le diagnostic et le traitement sont connus

# ENCORE UNE PROVINCE DISTINCTE?

- Presque toutes les provinces à part le Québec:
  - Révision de la médication (presque toutes)
  - Vaccination



## Disponibilité et rémunération des services délégués aux pharmaciens, par province, 2014

	CB	AL	SA	MA	ON	QC	NB	NÉ	ÎPÉ	TNL
Adaptation / renouvellement de l'ordonnance	10 \$	20 \$	6 \$	X*	X*	A	X*	14 \$	14,20 \$	11,05 \$
Administration d'un médicament par injection		20 \$		X*	X*	A	X*	X*	X*	
Opinion pharmaceutique		P			15 \$	19,40 \$				
Prescription pour affections mineures		P	18 \$	X*		A	X*	X*	X*	X*
Révision / gestion de la médication	60 \$-70 \$	60 \$-125 \$	60 \$		60 \$-150 \$		52,50 \$	52,50 \$-150 \$	52,50 \$-65 \$	52,50 \$
Substitution thérapeutique	17,20 \$	20 \$				A	X*	26,25 \$	14,20 \$	
Vaccination	10 \$	20 \$		7 \$	7,50 \$		12 \$	11,75 \$	12,18 \$	X*

**Légende :** **A :** Services non offerts actuellement, en raison d'un différend entre le gouvernement et l'AQPP concernant la rémunération des services. **P :** Service inclus dans le plan annuel de soins offert par le pharmacien (Comprehensive Annual Care Plan) en Alberta. **X\* :** Pharmaciens autorisés à offrir le service sans être rémunérés par le gouvernement.

**Source :** Canadian Foundation for Pharmacy, « Fees and Claims Data for Community-Sponsored Pharmacist Services, by Province », octobre 2014.

YANICK LABRIE: ACCROÎTRE LE RÔLE DU PHARMACIEN POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS. IEDM

# INSPIRATIONS OUTRE MER?

- Écosse, Irlande du Nord, certaines parties Angleterre
  - Affections mineures céphalées, allergies, piqûres d'insectes, eczéma, diarrhée
- Australie, États Unis, Royaume Unis
  - Revues de médication
- Australie:
  - Données et renouvellement de prescriptions et note mesurant adhésion...3 entretiens motivationnels aux 6 semaines lors de mauvaise adhésion

# INSPIRATIONS OUTRE MER?

- Finlande:
  - Pilulier avec alarme et Flash lumineux (programmé en pharmacie)
- Japon
  - Service pour réviser médicaments pour sportif pour éviter produits de la liste antidopage



# INSPIRATIONS OUTRE MER?

- Danemark
  - Service pour former les patients sur usage des aérosols pour traitement de l'asthme, services soutien cessation tabagique incluant un service électronique de soutien
- Vaccination
  - États-Unis, Irlande, Portugal, etc.
- Écosse
  - Le gouvernement rémunère les pharmaciens pour leur participation dans les campagnes d'éducation sanitaire

Conférence de Luc Besançon de la FIP aux États généraux du pharmacien adjoint d'officine

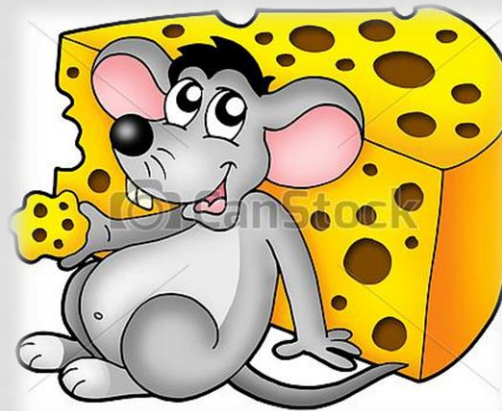
## Objectif no 3

Se doter d'une vision pour se  
nichier «stratégiquement » comme  
profession pour en assurer la pérennité.



# SE POSITIONNER

- Positionner la profession de pharmacien
- Protéger la distribution exclusive
- Protéger le droit de propriété



© Can Stock Photo - csn1508426



- Se « nicher comme profession »

- Démontrer la contribution sociétale du pharmacien tant au niveau clinique qu'au niveau monétaire



# L'EXPERTISE DU PHARMACIEN AU SERVICE DE TOUS

- Mettre en évidence le travail cognitif du pharmacien et son expertise au profit du patient et de la société (par exemple profiter de l'expertise du pharmacien en terme de coût-efficacité)
- Permettre de faciliter le travail des médecins et une meilleure prise en charge des patients (Parler prise en charge patients orphelins, décès md, comité Jonquière).
- Etc.

**Favoriser l'implication du pharmacien pour optimiser l'usage optimal des médicaments**

